

APPROCHE ET MISE EN PLACE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les formations proposées aux membres portent sur plusieurs thèmes et se fixent pour objectif principal de permettre, aux agents qui y participent, de développer leurs compétences pour une meilleure tenue de leurs postes de travail, et plus largement pour une plus grande performance économique de leur entreprise.

La FIMME met au point, chaque année, sur la base des besoins exprimés par le secteur (via un canevas de recueil des besoins), une offre de formation semestrielle à destination des salariés des entreprises membres. Les actions proposées couvrent plusieurs thématiques, certaines portent sur les métiers du secteur et d'autres visent le développement des compétences transversales. Pour la réalisation des formations identifiées, le choix des prestataires obéit à des critères de qualité et de notoriété. Ainsi, les prestataires sollicités pour la réalisation des formations programmées sont, selon leur niveau d'expertise pour le ou les thèmes considérés, l'OCP, l'ONEE, l'ESITH, l'IFMIA ou encore le CERIMME.

En complément à cette démarche, la FIMME s'impose un minimum de conditions pour garantir la qualité des formations prévues dans l'offre. En effet, pour chaque formation programmée, la commission veille, en particulier, à :

- Cibler une seule catégorie professionnelle pour éviter l'hétérogénéité qui est un facteur d'inefficacité pédagogique ;
- Limiter la participation à une douzaine de participants par groupe, pour un meilleur rendement pédagogique des formations ;
- Prévoir une offre de restauration pour les participants (déjeuner) ;
- Éviter, autant que faire se peut, le report ou l'annulation de dernière minute des formations ;
- Instaurer une réunion de cadrage avec les animateurs désignés avant le début de chaque formation.

Le public cible des formations proposées est constitué principalement d'agents de maîtrise, de techniciens et d'opérateurs.

Pour les cadres dirigeants, la commission prévoit, dans son plan d'action annuel, l'organisation et la réalisation d'événements ayant pour objectif la création d'espaces d'échanges avec des experts de renom sur des thématiques ou des problématiques en relation avec les préoccupations des entreprises ou avec les grands changements organisationnels et/ou managériaux induits ou pouvant être induits par les évolutions technologiques.

C'est ainsi que la FIMME a organisé, en date du 19 novembre dernier, une conférence animée par le Professeur Jean STAUNE, sur ce que serait l'industrie dans le futur, à la lumière des nouvelles réalités. Cet événement, qui a regroupé plus de 75 participants, a connu également l'intervention du Groupe OCP sur un concept nouveau qu'il vient d'adopter et qui a pour objectif de libérer l'énergie des collaborateurs à tous les niveaux, en termes d'innovation et de créativité.

STRATÉGIE ET ORGANISATION

Depuis fort longtemps déjà, la FIMME a la ferme conviction que la compétitivité de l'entreprise marocaine passe inéluctablement par le renforcement et l'amélioration des compétences des hommes et des femmes qui y travaillent. Pour décliner ce choix stratégique, la FIMME a recruté une ressource dédiée et créé une commission interne pour assurer le pilotage de l'activité formation. Cette cellule est composée des personnes suivantes :

- Moulay Youssef ALAOUI, Président
- Amal BOUKHRIS, Directrice développement RH à SONASID
- Amina KAMAL, Responsable RH à BONINOX
- Soufiane SMAILI, DG de ROBOBAT
- Mohamed GRAOUI, DRH de C.A.M
- Lahoussaine EL BAHA, Responsable formation à la FIMME

La commission tient ses réunions d'une manière régulière (sur une base mensuelle en moyenne).

Au cours des différentes séances tenues, et dans un souci d'amélioration des pratiques, elle a procédé, en particulier, à une mise à plat du dispositif de formation en vigueur, en mettant en relief ses points forts et ses points de progrès. Le résultat de cette réflexion a débouché sur la définition d'une stratégie qui s'articule autour des axes suivants :

1. À court terme

- Le secteur disposera d'un plan de formation de qualité découlant d'une ingénierie de formation pertinente ;
- Il développera une communication efficace auprès des entreprises, en recourant notamment aux TIC et en tablant sur une proximité par rapport à leurs attentes.

2. À plus long terme

- Le secteur sera en capacité d'assurer aux entreprises des formations 'métiers' de qualité, notamment initiales, à travers la création d'une plateforme dédiée, ou seraient mises à contribution les expertises métiers internes ;
- La formation deviendra un réflexe chez le dirigeant, un acte de management totalement intégré. Autrement dit, pour l'accompagnement de tout projet de changement, qu'il soit individuel ou collectif, la formation sera perçue comme une alternative incontournable, une condition principale de succès ;
- La formation constituera un pôle d'excellence par lequel la fédération bénéficiera d'un rayonnement sur la scène nationale.

Les conditions de réussite de cette stratégie, telles qu'elles sont identifiées par la commission, passent par la réalisation de quatre actions, à savoir :

- La création d'un institut de formation dédié ;
- La mise en place d'un observatoire des métiers et des compétences IMM ;
- Le renforcement du partenariat avec de grands établissements de renom ;
- L'ancrage institutionnel à travers la présence de la FIMME dans les instances publiques ou privées dotées d'un pouvoir décisionnel concernant la formation.

PARTENARIATS

Notre fédération a signé des conventions de coopération avec des institutions universitaires (EMI, ENIM et ESITH), avec l'OFPPPT (IMS, ISTA-IE, ISIC, ISTA-GM), mais aussi avec de grandes entreprises nationales ayant leur propre structure de formation, telles l'OCP et l'ONEE.

À cet égard, il convient de rappeler également que :

- En vertu d'une convention signée devant SM Le Roi à Oujda le 31 mai 2011, la FIMME est actionnaire, au même titre que la FENELEC, l'ONEE, l'AMEE et MASEN, dans une société anonyme ayant pour mission la gestion déléguée de trois Instituts de Formation aux Métiers des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (IFMEREE), construits et équipés par les pouvoirs publics et situés à Oujda, Tanger et Ouarzazate ;
- la FIMME a conclu, le 31 mars 2016, une convention de partenariat avec le Département de la Formation Professionnelle (DFP) par laquelle ce département s'engage à accompagner la fédération pour la réalisation, via un bureau d'études, de ce qui suit :
 - Une étude sectorielle ;
 - Un référentiel des emplois et métiers (REM) ;
 - Un référentiel des emplois et compétences (REC) ;
 - Un plan de formation sur la base des besoins identifiés ;
 - Une étude d'opportunité et de faisabilité du projet de création d'un institut de formation dédié aux IMM.

Tous ces livrables seront disponibles et consultables sur le site web de la fédération.

COMMUNICATION

Dans le cadre d'une plus grande proximité avec les membres pour leurs besoins en formation, la commission a créé un site web entièrement dédié à la formation et intégré au portail de la fédération.

Ledit site a été mis en ligne début 2017 et fait l'objet actuellement d'une meilleure adaptation en terme de design pour être en phase avec la nouvelle version du site web de la fédération.

La mise en place de cette plateforme a pour objectif d'offrir, notamment, une meilleure gestion des processus fonctionnels liés à la formation continue à travers une meilleure réactivité en termes de recherche d'informations sur les programmes de formation et une plus grande économie de temps. En particulier, elle doit faciliter toutes les étapes devant aboutir à la participation effective des agents aux formations, et en particulier de permettre à chaque entreprise de :

- Disposer de toutes les informations en temps réel sur les formations programmées ;
- Inscrire en ligne les personnes qu'elle envisage de faire participer à la (ou les) formation(s) choisie(s) ;
- Obtenir un historique détaillé des inscriptions déjà effectuées en ligne pour les besoins des bilans ou rapports annuels sur la formation.

L'information sur l'activité et les offres de formation est également présente sur les nombreux supports de communication de la FIMME.